

L'édito de Prélude

2016, une année entre stabilité et innovation.

Tout d'abord, malgré une diminution lente mais continue du nombre de dossiers reçus ces dernières années, **la formation Prélude maintient son cap**. En 2016, nous avons misé sur une meilleure communication avec nos partenaires judiciaires, avec comme point d'orgue, la finalisation de notre nouveau site internet (voir page 4). 2016 aura également été l'occasion de nombreux échanges enrichissants: avec les assistants de justice lors de mini-formations, avec les stagiaires judiciaires lors de nos interventions à l'IFJ et lors de leur stage au sein de notre service, lors de conférences des Jeunes Barreaux et enfin lors de réunions avec différents magistrats tant du siège que du Parquet. L'accent mis sur la **communication** semble porter ses fruits car nous observons une nette remontée du nombre de décisions reçues en ce début 2017 !

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements dans le champ pénal, notamment avec la Réforme Pot Pourri II. Bien sûr, le recul est encore insuffisant pour tirer des conclusions ou avoir une vue d'ensemble. **L'arrivée de la PPA**, tout en permettant d'élargir le panel des peines alternatives, bouleverse les pratiques et amène les différents acteurs à redéfinir leur collaboration. Cette dernière est fondamentale pour contribuer à la cohérence et à l'exercice de la justice. Forte de son expérience acquise depuis plus de 20 ans, Arpège-Prélude s'adapte pour parfaire la **collaboration** avec les Maisons de Justice, les magistrats et autres acteurs judiciaires concernés.

Enfin, Arpège-Prélude **diversifie son offre de formation** en proposant une formation individuelle à certains justiciables qui ne peuvent intégrer la formation en groupe. Cette innovation est actuellement en phase de 'test' dans certains arrondissements. Nous ne manquerons d'y revenir plus largement dans une prochaine newsletter. Nous continuerons également notre réflexion autour de l'amélioration de nos outils de formation et de leur adéquation entre nos objectifs poursuivis et les justiciables encadrés.

Continuité donc dans l'approfondissement des outils et pratiques de formation en groupe, dans le soin apporté à la communication et la collaboration avec nos partenaires judiciaires.

Et **innovation**, dans l'adaptation de nos pratiques dans le cadre de la PPA et de l'élargissement de notre offre de formation.

Le tout en vue de participer, à notre humble mesure, au bon fonctionnement d'une justice respectueuse de chacun et source d'apaisement des conflits.

Belle évolution de la Formation Prélude à Charleroi !

Les chiffres émanant de la division sont en **nette progression pour 2016**. En effet, nous constatons une **évolution de 53%** ! Cela a permis de faciliter la bonne mise en place des groupes, un encadrement rapide des décisions et un bon respect des délais judiciaires.

Nous restons toutefois attentifs en ce début d'année. Notre expérience au sein de la division nous a habitués à une certaine prudence due à un flux de dossiers variable - cela tend à se confirmer en ce début d'année où en 3 mois, seules 4 nouvelles décisions nous sont parvenues. Le bon moment pour une piqûre de rappel !? La suite en page 2...

Vous lirez aussi...

Activité générale 2016
Légère diminution des dossiers reçus mais meilleure prise en charge

En page 3 & 4

Etude qualitative de la formation Prélude
Qu'en pensent nos participants?

En page 3

Nouveau site web & Nouvelle fiche d'inscription!

En page 4

2016 EN BREF

244 décisions reçues

161 justiciables participent à une formation

115 terminent la formation

22 groupes organisés

Une formation disponible dans tous les arrondissements francophones!

Une prise en charge efficace

Des innovations

Un objectif... prendre en charge davantage de justi-

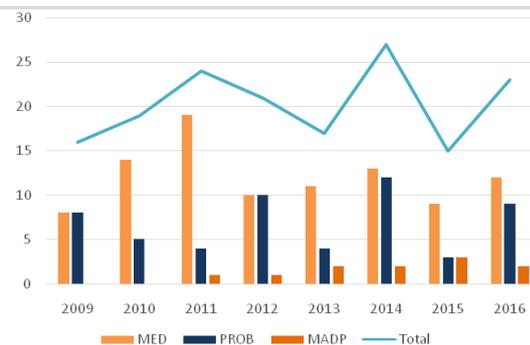


Quelle évolution de la formation Prélude à Charleroi ?

Évolution des décisions de 2011 à 2016

Les chiffres émanant de la division sont en belle progression pour 2016! De 15 nouveaux dossiers l'an dernier, nous sommes passés à 23, soit une évolution de 53%.

Un retour de la médiation pénale à des valeurs plus fortes et une très bonne progression de la probation !



Prises en charge

29 dossiers pris en charge cette année émanaient des instances décisionnelles de Charleroi. Ce chiffre grimpe à 36 au regard du nombre de dossiers traités par la maison de justice de Charleroi.

Sur ces 29 dossiers, 7 ont été reportés en 2017 et 22 ont été traités et clôturés en 2016.

10 personnes n'entameront pas la formation. Nous déplorons cette année un **fort taux de perte avant l'entrée en groupe**. Les raisons sont principalement externes à notre service et nous n'avons que peu de prise à ce niveau (3 problèmes de mandat — accords de médiation non signés, délai d'ADP non prolongé, 1 dossier révoqué, 2 personnes ont refusé de s'engager dans la formation suite à l'entretien préliminaire et 2 mesures ont été estimées inadéquates suite à des difficultés psychiques (alcoolisme, fragilité), 1 dossier envoyé par erreur-absence de victime personne physique).

12 personnes émanant de la division ont entamé une formation de groupe.

2 participations ont été interrompues suite à une clôture du mandat judiciaire, **1** personne a été exclue pour non respect des règles (absences)

9 personnes sont arrivées au terme de la formation, ce qui constitue un très bon taux d'achèvement .

Au regard des **faits**, nous tirons le constat d'une **bonne utilisation de la mesure** de formation Prélude puisque son **usage est fort diversifié**. 55 % concernent des atteintes aux personnes (CBV, rébellions, tentative de meurtre...), 38% des atteintes aux biens et aux personnes (vols avec violence, dégradations, violation de domicile, entrave méchante à la circulation) et 7 % des atteintes aux biens (vols avec victime).

Organisation des groupes

Le nombre de décisions reçues ainsi que la régularité de leur flux au cours de l'année ont grandement facilité l'organisation des groupes à Charleroi. Par ailleurs, la position centrale de la division y permet l'encadrement de dossiers émanant d'autres divisions.

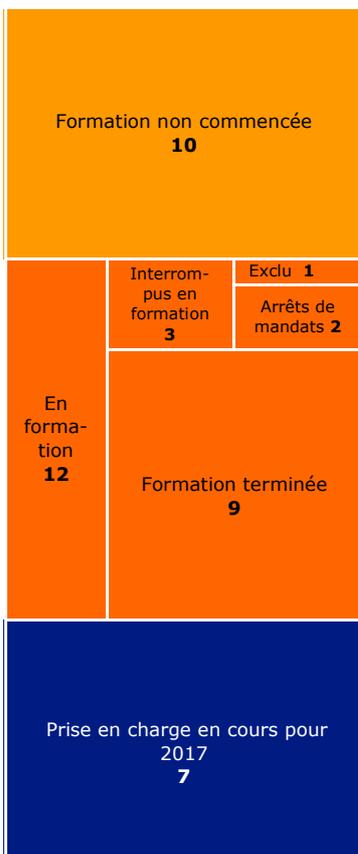
C'est ainsi que **les 2 groupes annuellement prévus ont pu être mis en place aisément** – aux 2^{ème} et 4^{ème} trimestres. Le groupe d'avril 2017 est déjà constitué!

Conclusion

La situation de la Formation Prélude à Charleroi pour 2016 a été **plus que favorable**. Peut-être est-ce là le fruit des rencontres de 2016 tant avec le Parquet qu'avec les avocats? Nous ne pouvons que vous recommander de continuer à nous faire confiance ! Si l'évolution se maintient, nous pourrions envisager la mise en place de 3 groupes par an!

Par ailleurs, nous soulignons la **bonne collaboration en place de longue date, avec la Maison de Justice**. A l'initiative de cette dernière, une rencontre avec la Commission de Probation a pu avoir lieu afin d'envisager l'encadrement des futurs dossiers de PPA.

Nous restons également disponibles pour les Magistrats du Siègre qui auraient encore des freins à prononcer une telle mesure de formation.



Besoin d'informations complémentaires ?

La responsable de la sensibilisation pour la division de Charleroi est à votre disposition;

Isabelle REGNIERS

Antenne de Nivelles

Tél : 067/49.19.85

Que disent les participants de la formation Prélude ?

Étude qualitative de la formation Prélude

Pour parler de nos activités, nous présentons habituellement des chiffres: nombre de groupes, heures d'entretien réalisées, taux d'achèvement, ... Mais ces données ne rendent que partiellement compte de notre activité: elles ne permettent pas de saisir l'effet que peut avoir la formation sur les personnes qui l'ont suivie.

En 2016, nous avons décidé d'innover et d'organiser une large récolte de données portant sur ce que les justiciables retirent de la formation. Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif aussi rigoureux que possible:

- Création d'un guide d'entretien semi-structuré;
- Entretiens complets en fin de groupe;
- Moyennant accord des personnes, enregistrement des entretiens;
- Retranscription;
- Analyse statistique des déclarations.

Sur l'ensemble des personnes ayant participé à une formation en 2016, 70% ont accepté de participer à cette démarche d'évaluation et de répondre aux 3 questions suivantes :

1 - La formation Prélude se termine pour toi aujourd'hui. Si tu prends un peu de recul par rapport à ces 2-3 mois de formation et que tu repenses à l'ensemble de la formation, qu'en retires-tu ?

2 - Si dans tes connaissances, un ami t'annonce qu'il va devoir faire la formation Prélude, que lui dirais-tu ?

3 - Si tu retournais devant le magistrat qui t'a envoyé ici et qu'il te demandait ton avis sur la formation, que lui dirais-tu ?

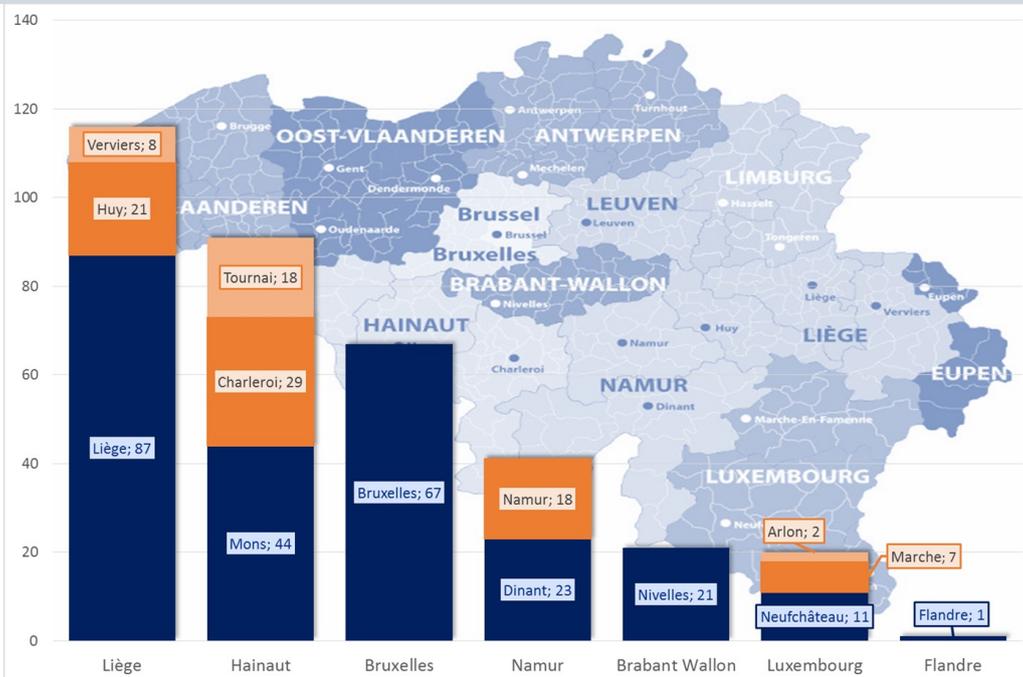
« une formation prélude comme ici, ben ça m'a permis de tenir mon emploi, de voir mes enfants, ma femme, de tenir mon train de vie de tous les jours malgré la contrainte d'aller à cette formation le mardi, le jeudi et le samedi quoi »

Nous sommes actuellement dans la phase d'analyse. Les résultats complets seront à lire dans notre newsletter d'automne.

Extrait d'une réponse :

« je n'hésiterais pas à encourager quelqu'un à le faire plutôt que d'aller faire, euh..., 50 heures de balayage de trottoir, je vais dire. Je ne sais pas quels sont les travaux d'intérêts généraux, mais honnêtement, si, parce que en plus euh... avec les opinions de tout le monde et tout ça, c'est... c'est enrichissant franchement, ça...j'ai passé un bon moment »

Répartition des dossiers par Arrondissements et Divisions



Répartition des 358 dossiers **traités** par notre asbl en 2016 en fonction de l'arrondissement judiciaire dont elles émanent.

Notons que parmi ces 358 décisions:

- 244 ont été reçues en 2016;
- les 114 autres sont des décisions reçues avant 2016 et en cours de prise en charge en 2016.

Activité générale 2016

Légère diminution des décisions reçues

En 2016, le nombre de dossiers reçus s'élève à 244, ce qui représente une baisse de 4% par rapport à l'année 2015.

Toutefois, cette baisse est compensée par une meilleure prise en charge des dossiers. En effet, le nombre de dossiers interrompus avant même qu'un entretien soit organisé diminue et nous recevons, par ailleurs, moins de dossiers inadéquats.

Une prise en charge efficace

Sur l'ensemble des dossiers pris en charge en 2016, seuls 7% sont interrompus sans qu'un entretien n'ait été organisé; soit que le justiciable ne s'est jamais présenté, soit que le dossier ne correspondait pas à notre cadre d'intervention.

Au terme de l'entretien initial, 80% des justiciables sont effectivement inscrits dans un groupe à venir.

Un taux d'achèvement élevé !

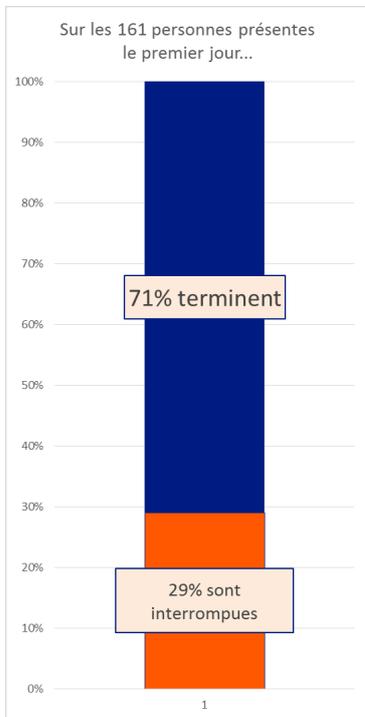
Si l'on se base sur le nombre de participants présents le premier jour, la proportion de ceux qui terminent la formation s'élève à près de 70% !

Dossiers inadéquats ?

Un dossier peut être qualifié « inadéquat » pour plusieurs raisons:

- Les faits ne correspondent pas à notre cadre de travail (p.ex. violences intrafamiliales);
- Les faits n'ont pas occasionné de victime directe;
- Le justiciable ne maîtrise pas suffisamment le français;
- Le justiciable nie les faits qui lui sont reprochés;
- Le justiciable présente des difficultés (assuétude, état psychologique, ...) incompatibles avec un travail en groupe.

Ces éléments peuvent amener à la clôture du dossier, dès réception de la fiche d'inscription ou au terme de l'entretien.



Nouvelle fiche d'inscription pour les assistants de justice.

X **arpège-prélude - PPRE** **INSCRIPTION**

Liège - Namur - Nivelles
 Bureau de Liège - Quai de la Boverie, 2
 4000 Liège - Belgique
 Tél: 04/344.11.93
 Fax: 04/340.11.90
 Email: info@arpege-prelude.be

Bureau de Namur - Boulevard de la Woluwe, 10
 1300 Namur - Belgique
 Tél: 04/252.22.22
 Fax: 04/252.22.22
 Email: info@arpege-prelude.be

Bureau de Nivelles - Avenue de la Woluwe, 10
 1400 Nivelles - Belgique
 Tél: 04/252.22.22
 Fax: 04/252.22.22
 Email: info@arpege-prelude.be

www.arpege-prelude.be

Titulaire: Titulaire à admettre (PPE ou PPA)
 Nom: _____ Prénoms: _____
 Adresse complète: _____
 Téléphone: _____ e-mail: _____

ATTENTION: Pour mandater valablement l'adh, veuillez remplir **seulement** les champs suivants:

Sexe: Masculin Féminin
 Date de naissance: _____
 Adresse complète: _____
 Téléphone: _____ e-mail: _____

Dossier en: Procédure Arbitrage
 Décisions judiciaires (en cas de surse à prononcer, veuillez indiquer la peine prononcée en cas de condamnation): _____

Donnée de la période probatoire: _____ Date d'expiration prévue des services: _____
 Date de la décision judiciaire: _____ Titre du droit d'exécution de la mesure: _____
 Autres conditions: _____

Qualificatifs des faits (soyez précis, nous n'inscrivons pas les faits de violence conjugale et familiale, ni les faits de meurtre): _____

Donnée des faits: _____ Associations judiciaires: CSEJ ICN
 Compilés dresse après la formation Prélude (soyez et précisez): _____
 Commentaires pour votre inscription: _____
 Commentaires additionnels: _____

Responsable: Liège Namur Nivelles

MAJ 01/11/16

LIÈGE: LIÈGE NAMUR NIVELLES

LIÈGE: LIÈGE NAMUR NIVELLES

LIÈGE: LIÈGE NAMUR NIVELLES

Arpège-Prélude poursuit son travail de visibilité

www.arpege-prelude.be

L'adresse n'a pas changé mais notre site internet a été remis à neuf !

Un site qui se veut plus clair, plus facile d'accès et surtout, directement construit à partir de vos préoccupations !

LA PREMIÈRE Afin de sensibiliser un plus large public à notre travail dans le cadre des Mesures Judiciaires Alternatives, le 13 décembre, Arpège-Prélude était l'invitée de " **Questions Clés: Passer directement par la case prison?** " avec Véronique Tiberghien, journaliste à La Première, rtbf radio.

Prélude s'adapte : que ce soit pour répondre au mieux aux besoins des mandats (notamment dans le cadre de la PPA) ou pour faciliter la mise en place de nos innovations, Prélude a conçu une nouvelle **fiche d'inscription**.

L'émission est à réécouter sur notre site web dans la rubrique [Ressources](#).

Si vous n'en disposez pas encore, n'hésitez pas à en faire la demande !



Antenne de Liège
 Arrondissements de Namur, Liège et du Luxembourg, siège social
 Quai de la Boverie, 2—4020 Liège
 Tél: 04/344.11.93 / Fax: 04/340.11.90
info@arpege-prelude.be

CONTACTEZ-NOUS!

www.arpege-prelude.be

Antenne de Nivelles
 Arrondissements de Bruxelles, Hainaut et du Brabant Wallon
 Av. Général Jacques, 47 bte3
 1400 Nivelles
 Tél/Fax: 067/49.19.85
nivelles@arpege-prelude.be